

Colloque

Droit international et européen des droits de l'Homme et bioéthique

jeudi 1er juin 2017 > 14h-17h

vendredi 2 juin 2017 > 9h30-17h

Pôle juridique et judiciaire, amphi Duguit - Pey-Berland Bordeaux

Tarif et droit d'entrée

Le colloque est ouvert à la formation des avocats, pour un tarif de 60 euros par demi-journée et 150 euros pour la journée.

Direction scientifique :

Catherine Gauthier, Sébastien Platon et David Szymczak

> Venir au Pôle juridique et judiciaire

Depuis la gare

- > Taxis, service permanent dans la cour d'arrivée
- > Gare Saint-Jean, prendre le tram C (direction Les Aubiers) > descendre arrêt Porte de Bourgogne et prendre le tram A (direction Mérignac) > descendre arrêt Hôtel de ville (durée totale : 20 mn env.).

Depuis l'aéroport

- > Taxis
- > Prendre la liane 1 jusqu'à Gambetta > rejoindre la rue Vital Carles et prendre le tram B arrêt Gambetta (direction Pessac Centre), descendre arrêt Hôtel de ville (durée totale : 50 mn env.).

Pôle juridique et judiciaire > Tram lignes A et B, arrêt Hôtel de ville



CRDEI

Centre de recherche et de documentation européennes et internationales
Avenue Léon Duguit 33608 Pessac
Florence Quéré • 05 56 84 65 35 • florence.quere@u-bordeaux.fr

mai 2017 - imprimerie pessac - université de Bordeaux

Colloque

Droit international et européen des droits de l'Homme et bioéthique

jeudi 1er juin 2017 > 14h-17h

vendredi 2 juin 2017 > 9h30-17h

Pôle juridique et judiciaire - Pey-Berland - Bordeaux

> amphi Duguit



avec le soutien du département Sciences humaines et sociales, du CERCCLÉ et du CERFAPS

Contact : Florence Quéré 05 56 84 65 35
florence.quere@u-bordeaux.fr



CRDEI
Centre de recherche et de
documentation européennes
et internationales

université
BORDEAUX

jeudi 1er juin

14h **Propos d'accueil**

14h10 **Rapport introductif**

Catherine Gauthier, maître de conférences en droit public,
Université de Bordeaux

David Szymczak, professeur de droit public, Sciences Po Bordeaux

1ère session : la diversité des approches

Présidence : Sébastien Touze, professeur de droit public,
Université Panthéon Assas, directeur de la Fondation Cassin,
membre du comité contre la torture des Nations-Unies

14h30 **Droit de l'Homme et bioéthique : une approche par la pratique scientifique**

Alexandra Durr, professeure de médecine, médecin généticienne
à la Pitié Salpêtrière

14h50 **Droit de l'Homme et bioéthique : une approche par la philosophie**

Marie Gomes da Cunha, agrégée et docteur en philosophie,
chargée de cours à l'Université de Bordeaux Montaigne

15h10 *Discussion avec le public/pause*

16h **Droit de l'Homme et bioéthique : une approche comparative France-USA**

Jennifer Merchant, professeure, Université Panthéon Assas, membre
de l'IUF

16h20 **Une approche par les sources : le droit international de la bioéthique comme système normatif global**

Christian Byk, Juge à la Cour d'appel de Paris, Secrétaire général
de l'Association internationale droit éthique et science, Président
du Comité d'éthique des sciences de la Commission française pour
l'UNESCO, vice-président du Comité intergouvernemental de
bioéthique

16h40 **Une approche par les grands principes : droit de l'Homme et bioéthique, entre universalité et pluralisme**

Xavier Bioy, professeur de droit public, Université de Toulouse

vendredi 2 juin

2ème session : la richesse des thématiques

Présidence : Joël Andriantsimbazovina, professeur de droit public,
Université de Toulouse

9h30 **DIDH et statut de l'embryon**

Hélène Hurpy, maître de conférences en droit public, Université de
Toulon

9h50 **DIDH et droits génésiques**

Anne-Blandine Caire, professeure de droit privé, Université
d'Auvergne, Clermont-Ferrand

10h10 **DIDH et gestation pour autrui : GPA et reconnaissance internationale des filiations**

Sandrine Sana Chaillé de Néré, professeure de droit privé,
Université de Bordeaux

10h30 *Discussion avec le public/pause*

11h15 **DIDH et fin de vie**

Marie Lamarche, maître de conférences en droit privé, Université
de Bordeaux

11h35 **DIDH et droit à l'identité biologique**

Adeline Gouttenoire, professeure de droit privé, Université de
Bordeaux

3ème session : la complexité des défis

Présidence : Jean-Paul Costa, ancien président de la Cour
européenne des droits de l'Homme, président de la Fondation
Cassin

14h **Le juge face à la bioéthique**

Paulo Pinto de Albuquerque, juge à la Cour européenne des droits
de l'Homme, professeur à l'Université catholique de Lisbonne

14h20 **«L'acceptabilité» des décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme en matière de bioéthique**

Frédéric Sudre, professeur de droit public, Université de
Montpellier

14h40 **Suivi et mise en oeuvre des règles bioéthiques internationales**

Laurence Lwoff, chef de la division de bioéthique du Conseil de
l'Europe

15h00 *Discussion avec le public/pause*

15h45 **Le défi de l'expérimentation**

Fabien Marchadier, professeur de droit privé, Université de
Poitiers

16h05 **Bioéthique et transnationalité**

Sébastien Platon, professeur de droit public, Université de
Bordeaux

16h30 **Conclusions générales**

Jean-Pierre Marguenaud, professeur de droit privé, Université de
Limoges